

Note du Conseil des sages de la laïcité pour une journée annuelle d'hommage au professeur Samuel Paty

L'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty perpétré le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste, a profondément meurtri l'institution scolaire, touchée là au cœur de sa mission historique la plus fondamentale : la transmission de la culture de l'esprit critique, au service de l'émancipation de la liberté de conscience et d'expression de tous les élèves.

Qu'un professeur de l'école de la République puisse être assassiné pour avoir rempli cette mission est intolérable, et situe la gravité sans précédent de l'événement. Celui-ci s'est inscrit dès lors, et de la façon la plus douloureuse, dans l'histoire de notre école républicaine.

Aussi le Conseil des sages de la laïcité formule-t-il le souhait que, chaque année, durant la semaine du 16 octobre, une journée entière du temps scolaire soit consacrée à la commémoration de cet attentat ainsi qu'à la transmission des valeurs de la République et de son humanisme fondateur.

Une telle journée aurait pour vertu de permettre à chaque communauté éducative de se rassembler dans une réflexion partagée sur ces valeurs et de remettre la mission de leur transmission au cœur de son métier. Elle aurait également pour bénéfice de réaffirmer auprès de l'ensemble des personnels de l'école, la place de la culture républicaine et humaniste, parfois contestée aujourd'hui en tant que culture commune et partagée (Cf. article 7 de la Charte de la laïcité à l'école).

En vue de l'organisation d'une telle journée, le Conseil des sages de la laïcité propose que les équipes académiques Valeurs de la République soient particulièrement mobilisées. Il s'agirait de leur confier la responsabilité de prévoir tous les documents et temps d'accompagnement nécessaires aux établissements et écoles pour la bonne tenue de cette journée d'hommage, de réflexion et de transmission.

Le Conseil des sages de la laïcité se propose de conduire la réflexion initiale sur les enjeux et la mise en place de cette journée, en travaillant notamment sur deux points : la rédaction de son intention et de ses modalités possibles ; la définition

de la commande faite aux équipes académiques
Valeurs de la République et leur accompagnement.

Le 3 janvier 2022